

CONSEIL MUNICIPAL

LA SEANCE DU 5 SEPTEMBRE 2025

Liste des délibérations

- 2025.54 – Remboursement du transport scolaire (complément) 2024/2025
- 2025.55 – Création poste emploi permanent Services Techniques
- 2025.56 – Création poste accroissement saisonnier AESH
- 2025.57 – Transfert comptable du budget principal de la commune vers les budgets annexes de l'eau et de l'assainissement d'une partie des salaires
- 2025.58 – Acquisition immeuble centre-bourg
- 2025.59 – Attribution du marché pour la voirie communale (COUDERT TP)
- 2025.60 – Modification du règlement intérieur pour les services périscolaires
- 2025.61 – Amende de police 2025 (cheminement piéton Villejacques)
- 2025.62 – Modification horaire du poste d'agent administratif (agence postale)

Saint Bonnet Près Orcival, le 13 septembre 2025



Michelle GAIDIER, Maire

Vu pour être affiché conformément aux prescriptions de l'article L2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Heures d'ouverture du secrétariat au public : Lundi de 15h00 à 17h00 – Mardi de 10h00 à 12h00 – Jeudi de 10h00 à 12h00.

Permanences de Madame le Maire (**sur RDV uniquement**) : Lundi de 17h00 à 18h30 - Mercredi de 17h00 à 18h30 - Samedi de 10h00 à 12h00.